



Réunion Odonates ligériens

Réunion du 13 Janvier 2014
à l'Ecopôle de la Région Centre, Grande Salle
Orléans, de 13h45 à 17h

Participants : Renaud Baeta (ANEPE Caudalis), Dominique Bard (ONEMA), Lucie Blondel (Cen Limousin), Michel Chantereau (Loiret Nature Environnement, RNN Saint Pryvé-Saint Mesmin), Antoine Dionis du Séjour (DREAL Centre), Benoît Fritsch (Cen Bourgogne-RN Val de Loire), Franck Herbrecht (Gretia) Stéphanie Hudin (FCen), Raphaëlle Itrac-Bruneau (Opie), Denis Lafage (Corela/Univ. Angers), Roland Paillat (Cen Centre), Alexandre Ruffoni (SHNA).

Excusés : Yoann Boeglin (GRPLS), André Ulmer (Ecopôle Forez), Aurélie Soissons (Cen Allier), Audrey Chaput-Bardy (INRA Rennes) Dimitri Multeau (Cen Loir-et-Cher).

Ordre du jour/Sommaire

1. Le Centre de Ressources Loire nature dans le cadre du plan Loire grandeur nature III, perspectives plan Loire IV (Stéphanie Hudin, FCEN)
2. Présentation de quelques avancées dans la mise en œuvre du PNA Odonates en lien avec la problématique du bassin ligérien et état des connaissances de deux espèces ligériennes dans les régions du bassin versant de la Loire
 - Point des avancées en national (Raphaëlle Itrac-Bruneau, Opie)
 - Bourgogne (Benoît Fritsch, Cen Bourgogne-RN Val de Loire)
 - Centre (Renaud Baeta, ANEPE Caudalis)
 - Pays de la Loire (Franck Herbrecht, Gretia)
 - Auvergne et Loire (Aurélie Soissons *contribution écrite*, Cen Auvergne + autres contributeurs)
3. Problématique des suivis des espèces fluviales et discussion (Franck Herbrecht, Gretia & Raphaëlle Itrac-Bruneau, Opie)
4. Attendus à l'échelle du bassin de la Loire

1. Le Centre de Ressources Loire nature (Stéphanie Hudin, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels)

Le Centre de Ressources (CdR) Loire nature est un projet de mutualisation de données consolidées, qui repose sur des partenariats avec les acteurs du patrimoine naturel du bassin et la collaboration avec les scientifiques, universitaires, collectivités, etc... Il a pour thématique principale le patrimoine naturel et les zones humides du bassin de la Loire.

Projet soutenu dans le cadre du plan Loire grandeur nature (PLGN III) par l'agence de l'eau Loire-Bretagne et avec des fonds Feder Loire et EP Loire, il fonctionne grâce aux partenariats avec les « détenteurs de données » et les réseaux de suivi du bassin.

Ses objectifs principaux sont les suivants :

- Faciliter les échanges de données et d'informations sur le patrimoine naturel du bassin de la Loire ;
- Améliorer les connaissances ;
- Permettre une aide à la décision ;
- Contribuer à identifier les besoins de recherche et de réseaux de suivis ;
- Favoriser le lien avec les principales thématiques de la plate-forme « eau, espace, espèces ».

Les outils proposés par le Centre de Ressources :

- Site internet, portail de partage des informations issues du réseau, des outils, lien vers la base documentaire ;
- Lettre d'informations pour pointer les informations importantes ayant trait aux grandes thématiques du CdR, événements réalisés ou à venir ;
- Cohérence avec le Plateau Collaboratif d'Echanges du PLGN ;
- Séminaires : patrimoine naturel (2010), forêts alluviales (juin 2011), transport sédimentaire (novembre 2011), protocoles (2012) ;
- Plaquette de présentation.

L'équipe du Centre de Ressources participe aux réunions de travail des réseaux d'observation, aux comités de pilotage de projets de recherche en lien avec les gestionnaires d'espaces naturels, et contribue au lien entre les gestionnaires et les scientifiques.

Imaginé à la fin du programme Loire nature du plan Loire (2002-2006) il répond à la demande des gestionnaires du patrimoine naturel à la fin de cette période. Développé dans le cadre du plan Loire grandeur nature III (2007-2013), il a constitué un outil de lien entre la plate-forme « eau, espaces, espèces » pilotée par l'agence de l'eau Loire-Bretagne, et la plate-forme « recherche, données, informations » pilotée par l'Etablissement Public de la Loire.

La phase IV du plan Loire : 2014-2020 est en cours d'écriture et les contours de financement des différentes thématiques ne sont encore complètement définis. Cependant, la biodiversité aura encore certainement sa place, et les réseaux d'échanges et d'acteurs ont montré combien les travaux réalisés en commun peuvent être bénéfiques et sources d'informations. Une thématique de travail sur les Odonates pourrait donc être proposée, et la réunion d'aujourd'hui de ce groupe pourrait être à l'origine d'un réseau d'échanges.

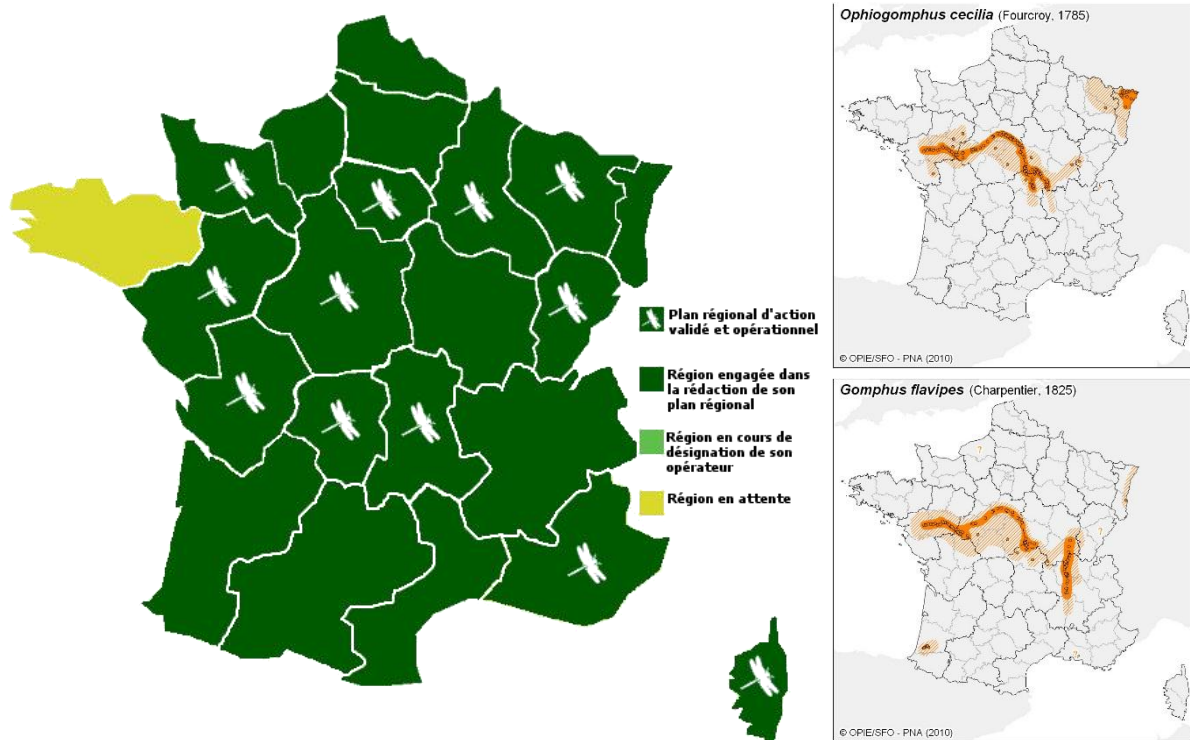
2. Présentation de quelques avancées dans la mise en œuvre du PNA Odonates en lien avec la problématique du bassin ligérien et état des connaissances de deux espèces ligériennes dans les régions du bassin versant de la Loire

a. Point des avancées en national (Raphaëlle Itrac-Bruneau, Office pour les insectes et leur environnement)

Les 22 régions de France métropolitaine sont concernées par le Plan national d'actions (PNA) en faveur des Odonates. Après 3 ans de mise en œuvre, la quasi-totalité d'entre elles (21 régions) ont engagé la rédaction d'une déclinaison. 12 Plans régionaux d'actions ont été validés¹.

Les résultats de la seconde évaluation de l'état de conservation des 10 Odonates inscrits à la Directive Habitats-Faune-Flore (DHFF), portant sur la période 2007-2012, montrent une amélioration globale de leur état de conservation. Cependant, les conclusions du rapportage indiquent que cette amélioration serait due à une meilleure perception (vs le premier rapportage) qu'à une réelle amélioration de leur état de conservation.

Seuls *Macromia splendens* et *Leucorrhinia albifrons* demeurent pour partie en défavorable mauvais. *Ophiogomphus cecilia*, *Gomphus flavipes* et *Oxygastra curtisii* sont jugés en bon état de conservation sur l'ensemble des domaines biogéographiques concernés par leur présence.



b. En Bourgogne (Benoît Fritsch, Cen Bourgogne-RN Val de Loire & Alexandre Ruffoni, Société d'Histoire Naturelle d'Autun)

Sept espèces de gomphes sont présentes dans la région. Sur le cours de la Loire, on trouve *G. flavipes* à partir de Nevers, de même pour *O. cecilia* qui arrive un peu plus tôt sur le cours du fleuve. En amont, les stations sont très éparses ou inexistantes. A noter que des populations de *G. flavipes* sont également présentes sur le bassin du Rhône. Quelques populations locales d'*O. cecilia* y ont également été observées.

¹ 13 à l'heure de la rédaction du compte-rendu, avec la validation de la déclinaison Bourgogne.
Compte-rendu de réunion sur les Odonates du bassin de la Loire 13/01/2014 - 3/6

Entre 2003 et 2005, des prospections ont été menées sur tout le cours Loire/Allier afin d'améliorer les connaissances sur la répartition des espèces. Des relevés réguliers ont été effectués, avec identification des adultes et collecte des exuvies. Les recherches d'*O. cecilia* ont été infructueuses en amont de Digoin. La question se pose également pour *G. flavipes*.

La réactualisation des connaissances sur la répartition des 2 espèces sur la Loire s'avère nécessaire.

C'est dans ce but qu'un protocole de suivi de trois gomphes (*O. cecilia*, *G. flavipes* et *Onychogomphus forcipatus sp forcipatus*) a été mis en place sur une zone très sableuse au niveau du pont de Pouilly-sur-Loire, sur la Réserve naturelle du Val de Loire (RNVL). Le temps alloué au suivi y est d'environ 5 jours par an. Ils sont vite atteints entre le terrain, l'entrée et la synthèse des données. La méthode choisie a été de définir un transect de 600 m maximum avec des sous-transects de 100 m prospectés tous les 15 jours et sur lesquels les exuvies sont récoltées puis identifiées à postériori.

L'inventaire des exuvies est réalisé lors de deux passages, lors de la première et de la deuxième quinzaine de juin. Rajouter un passage à la mi-mai serait sans doute pertinent, surtout pour *O. cecilia* qui est plus précoce.

Sur la Réserve les deux espèces de gomphes (*O. cecilia* et *G. flavipes*) sont bien présentes. Deux secteurs attractifs pour l'émergence ont été identifiés.

c. En Centre (Renaud Baeta, ANEPE Caudalis)

En région Centre, la répartition des espèces est relativement bien connue sauf dans le Loir-et-Cher où les connaissances sont déficitaires, mais *a priori* ces espèces sont bien présentes dans ce secteur. A l'échelle de la région, les travaux de recherche ne sont pas réalisés sur l'ensemble du bassin de la Loire mais sont plutôt réalisées en local.

Sur le Loiret elles sont également présentes en amont, avec sans doute moins de *G. flavipes* que de *O. cecilia*.

Il n'y a pas encore d'actions d'inventaires spécifiques de prévues dans le cadre du Plan.

NB : Les travaux réalisés en Bourgogne sur la RNVL sont aussi valables pour la région Centre puisqu'elle se trouve à cheval sur les deux régions.

d. En Pays de la Loire (Franck Herbrecht, Gretia)

Le PRA a été validé en 2012, avec 41 actions de prévues. Les gomphes de la Loire font partie des espèces « phares » avec le Gomphe de Graslin (*Gomphus graslinii*). On connaît assez bien leur répartition sauf en amont d'Angers où un complément d'inventaire est nécessaire. Le choix pour les inventaires a été de standardiser l'opérateur sur le territoire et de passer deux heures par station. Les supports d'émergence sont analysés par comparaison des stations. La même méthode a été appliquée depuis 2012, depuis les Ponts de Cé jusqu'à Nantes, sur des stations présentant des sédiments de plus en plus fins. Les deux espèces (*O. cecilia* et *G. flavipes*) sont présentes jusqu'à l'estuaire, à environ 20 km de Nantes. Des exuvies ont été trouvées mais les phénomènes de dérive larvaire (crues) peuvent perturber les observations.

Les plus grosses populations de *G. flavipes* ont été observées sur le Louet (annexe hydraulique de la Loire).

Il n'y a pas de protocole de suivi calé pour le moment et il reste un grand besoin de connaissances fondamentales sur l'écologie de ces espèces. On ne sait en effet pas où les femelles pondent, par exemple.

e. En Auvergne et dans le département de la Loire (Aurélié Soissons contribution écrite, Cen Auvergne, en partenariat avec Yoann Boeglin, GRPLS, la FRAPNA Loire et le Cen Allier)

D'une manière générale *Ophiogomphus cecilia* et *Gomphus flavipes* sont connus du département de l'Allier sur la Loire et l'Allier. Sur cette dernière, le Gomphe serpentin est bien présent avec des densités importantes. Ces espèces n'ont à ce jour pas été inventoriées sur le Val de Loire dans la Loire. Des données anciennes et/ou ponctuelles sont connues des parties amonts de ces deux rivières (ou fleuve) sans qu'aucune population n'ait pu être observée malgré les recherches (cf. document en annexe).

Dans le département de la Loire, les recherches n'ont jusqu'à présent abouti à aucun résultat. Un protocole sur 3 ans est en cours de validation par le GRPLS. Il devrait principalement concerner les exuvies, qui seront recherchées sur plusieurs points prédéfinis et positionnés sur tout le cours du fleuve.

3. Problématique des suivis des espèces fluviales et discussion (Franck Herbrecht, Gretia & Raphaëlle Itrac-Bruneau, Opie)

La DHFF préconise de réfléchir aux suivis et méthodes à mettre en place afin de bénéficier d'une véritable surveillance d'ici le prochain exercice d'évaluation. La définition de protocoles permettant de répondre aux 4 grands paramètres à évaluer (aire de répartition, effectifs des populations, habitat d'espèce et perspectives futures) est de ce fait nécessaire afin de fournir les éléments qui seront compilés à l'échelle des domaines biogéographiques (sur lesquels se base l'évaluation). Pour répondre à cette demande identifiée, le PNA vise à proposer des protocoles nationaux d'inventaires pour les espèces prioritaires (espèces d'intérêt communautaire).

Concernant le bassin ligérien, 2 espèces sont particulièrement concernées : *Ophiogomphus cecilia* et *Gomphus flavipes*, dont la présence et la répartition sont intimement liées à une dynamique fluviale préservée. Les données fournies pour ces taxons seraient ainsi comparables sur l'ensemble du bassin versant tout en apportant une certaine objectivité vis-à-vis du rapportage.

Bien que les espèces soient jugées en bon état de conservation par la seconde évaluation, il reste encore beaucoup d'éléments (biologie et écologie dans le contexte ligérien notamment) qui demeurent relativement peu connus et pour lesquels le protocole pourrait apporter des premiers éléments de réponse. Enfin, un protocole de suivi pour ces espèces permettrait également de renseigner davantage les gestionnaires sur les mesures à prendre pour les préserver.

Le but est ici de proposer un protocole de suivi à long terme qui soit également adapté aux attentes des gestionnaires, tout en répondant aux demandes de l'Union européenne concernant l'évaluation de l'état de conservation des espèces d'intérêt communautaire. En outre, ce protocole doit intégrer les difficultés liées aux problèmes spatiaux et phénologiques.

Les discussions qui ont suivi la présentation sont résumées ci-dessous.

Tout d'abord les participants s'accordent sur le fait que le suivi des adultes ne convient pas pour ces espèces. On recherche donc essentiellement les exuvies. Or il est difficile de les inventorier car ces espèces évoluent dans des milieux à forte variabilité de hauteur (crues) et de température. Il est donc difficile de savoir quand on doit les chercher, et caler une date sur l'ensemble du cours pour les opérateurs pourrait être difficile. Il n'y a pas non plus de référence bibliographique sur un M50 de ces espèces (le seuil pour trouver la moitié de la population pour estimer sa totalité). De plus, ces espèces ont des pics d'émergences asynchrones (entre la mi-mai et début juillet pour *O. cecilia* et courant juin pour *G. flavipes*, cette dernière ayant par ailleurs une grande plasticité). Il faut donc garder une certaine souplesse et définir un protocole spécifique à ces taxons.

Dans le cadre d'un suivi, la répétition des passages est obligatoire. Un premier passage à la mi-mai est donc préconisé pour ces espèces qui peuvent émerger assez tôt dans la saison (surtout pour *O. cecilia*), puis 2 passages au minimum, ce qui donne un total de 3 passages minimums répartis entre la mi-mai et le 10 juillet (si le temps et les moyens financiers et

humains le permettent, 4 passages semblent nécessaires pour un optimum). Chaque passage doit être espacé d'au moins 10 jours.

La dynamique du fleuve étant importante, la question du choix des sites l'est tout autant. En effet, la Loire est en constant remodelage ce qui complique les suivis, les sites fixes pouvant disparaître d'une année sur l'autre et parfois même au sein d'une même année. Ainsi, les supports d'émergence se redessinent tous les ans. Dans un même temps, il est intéressant d'avoir des sites suivis régulièrement pour les analyses. Les discussions sont restées partagées sur ce point. Il est cependant proposé de diviser la Loire en plusieurs tronçons fixes de composition et de dynamique similaire et de définir un nombre de sites flottants que l'on souhaite suivre sur chacun d'eux. Des tests des sites permettront de savoir si certains des secteurs qu'ils contiennent sont intéressants.

Par ailleurs, puisque les surfaces seront flottantes dans le but de s'adapter aux contraintes du fleuve, il faut essayer de standardiser le temps de prospection pour que l'effort d'échantillonnage soit identique sur chacun de sites suivis. Il est proposé 1h30 par site avec mesure obligatoire du linéaire parcouru.

Il est également question de la chronicité du suivi. Les participants s'accordent sur le fait que celui-ci doit être annuel, même s'il doit se faire sur une courte distance.

Afin de synthétiser les approches et les méthodes et pour avoir un protocole qui soit le plus proche possible des pratiques déjà en place, tout en tenant compte de la nécessité de ne pas passer trop de temps sur les inventaires, le recueil des différents types d'inventaires pratiqués par les opérateurs va être lancé.

Enfin, il est proposé d'intégrer (et d'analyser) les autres espèces de gomphes au protocole, comme *Gomphus simillimus* ou encore *G. graslinii*. Des modifications mineures par rapport aux recommandations proposées pour *O. cecilia* ou *G. flavipes* pourront être apportées, les contraintes de terrain n'étant pas les mêmes pour toutes les espèces.

4. Attendus à l'échelle du bassin & conclusions

Sont notés ci-après les conclusions de la discussion :

- il serait intéressant de poursuivre les échanges dans un cadre un peu plus formalisé sur au moins plusieurs années dans le contexte de déclinaisons régionales du Plan national d'actions en faveur des Odonates dans le bassin de la Loire.

- il manque des connaissances sur certaines espèces en particulier évoluant dans des milieux à forte variabilité de hauteur (crues) et de température. Une coordination avec un protocole commun permettrait d'en savoir plus.

- des connaissances fondamentales sur certaines espèces pourraient être réunies voire sollicitées auprès de partenaires grâce à des échanges et des partenariats.

- la problématique des espèces de têtes de bassin versant devrait également faire l'objet d'échanges à l'échelle du bassin de la Loire, dans le cadre d'un groupe de travail dédié qui serait positif pour l'acquisition de connaissances coordonnées.

- la FCEN à travers le Centre de Ressources Loire nature poursuivra en 2014 l'animation du groupe avec l'Opie, structure animatrice du PNA Odonates.

- dans un premier temps, le travail du groupe va porter sur la définition d'un protocole de suivi des 2 espèces *O. cecilia* et *G. flavipes*, qui pourra être testé dès 2014 par les membres du groupe qui le souhaitent. Une réflexion sera aussi engagée sur la synthèse de données « bassin » sur les espèces et leur analyse, avec des modalités de partenariat à établir.

Dans la perspective de la mise en place du plan Loire grandeur nature IV à partir de 2015, l'information sur les modalités que prendra animation autour des thématiques « espèces » et « plan nationaux d'action » sera précisée dans le cadre de ce groupe de travail.